



Municipalité des Hauteurs  
50, rue de l'Église  
Les Hauteurs (Québec) G0K 1C0  
Tél. : 418 775-8266 - Fax : 418 775-4718  
[leshauteurs@mitis.qc.ca](mailto:leshauteurs@mitis.qc.ca)  
[www.municipalite.leshauteurs.qc.ca](http://www.municipalite.leshauteurs.qc.ca)

## COMMUNIQUÉ, Octobre 2020

### COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES :

Comme vous le savez sûrement, notre éboueur, M. Yvan Plante terminera son ramassage des collectes, le 30 octobre prochain. Nous ferons affaire avec le groupe Bouffard. Voici les dates de collecte pour les mois de novembre et décembre 2020.

#### RECYCLAGE :

NOVEMBRE : Jeudi 5 novembre  
Jeudi 19 novembre

DÉCEMBRE : Jeudi 3 décembre  
Jeudi 17 décembre  
Jeudi 31 décembre

#### VIDANGES :

NOVEMBRE : Vendredi 13 novembre  
Vendredi 27 novembre

DÉCEMBRE : Vendredi 11 décembre  
**Mercredi 23 décembre**

Le nouveau calendrier vous sera envoyé en décembre 2020 pour l'année 2021. Le groupe Bouffard ramassera seulement les bacs reconnus sur roues de 240 litres ou de 360 litres, soit le bleu pour le recyclage, le vert ou noir pour les déchets domestiques et le brun pour le compost et seulement les bacs de bonne couleur seront récoltés selon la collecte. Aucune poubelle genre rubbermaid, en métal ou bien même, juste les sacs déposés au sol ne seront pas ramassés. Les bacs devront être mis face à la rue (voir image plus bas) et les placer la veille de la collecte. Le groupe Bouffard s'ajustera avec la municipalité pendant les prochaines collectes. Pour toutes interrogations ou commentaires, veuillez communiquer avec le service à la clientèle du Groupe Bouffard soit le : 418-724-6447 poste #0 ou le courriel : [info@groupebouffard.com](mailto:info@groupebouffard.com).

### Comment placer les bacs roulants pour la collecte?



### **RAMASSAGE DES PNEUS 30 ET 31 OCTOBRE PROCHAIN :**

Le comité de développement aimerait porter à votre attention que, seulement les pneus de véhicules, de 48,5" et moins seront acceptés le vendredi 30 octobre et samedi 31 octobre de 8h à 12h au garage municipal. **AUCUN PNEU DE TRACTEURS NE SERA ACCEPTÉ.** Si vous avez des questionnements à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec M. Roberge Boucher au 418-798-4838.

### **PERMIS DE BRÛLAGE :**

Si vous avez besoin d'un permis de brûlage, vous pouvez passer à la municipalité ou nous appeler pour nous donner l'information nécessaire à la demande. Nous avons besoin de savoir, votre nom, votre adresse, le lieu où vous brûler vos choses (penser à un endroit sécuritaire, loin des bâtiments, des fermes animalières ou des forêts), la date (choisir une journée pluvieuse ou neigeuse, sans vent de préférence) et qu'est-ce qui y sera brûlé (interdiction de faire brûler des pneus, des matières plastiques, des huiles ou de la peinture usés, leurs fumés étant toxiques). Nous communiquerons l'information à notre service incendie. Si vous omettez de faire votre demande et que nous recevons un appel pour un incendie, vous serez contraint de payer les frais de déplacement de nos pompiers. Merci de votre compréhension.



JOYEUSE HALLOWEEN !

La municipalité